

# Questions et réponses

## Bénéfices et risques des vaccins

On parle beaucoup de bénéfices et de risques pour les vaccins. De quoi s'agit-il ?

On attend d'un médicament, quel qu'il soit, qu'il présente des bénéfices soit pour prévenir l'apparition d'une maladie, soit pour améliorer le traitement d'une maladie, soit pour la guérir. Mais tout médicament, parce qu'il agit sur l'organisme, présente des contre-indications et peut provoquer des effets indésirables. Ce sont les risques.

Comme un vaccin est destiné à être injecté à des personnes non malades, on attend de lui qu'il présente des bénéfices significatifs et des risques négligeables. Si on peut tolérer qu'un traitement contre une maladie grave ait des effets indésirables sérieux, ce n'est tout simplement pas acceptable pour un vaccin ou du moins cela ne doit se produire que très rarement.

Et quels sont les bénéfices attendus des vaccins contre le Covid-19 ?

Les bénéfices attendus de tout vaccin sont d'une part d'immuniser le vacciné et d'autre part de le rendre non contagieux pour les autres. Pour les maladies graves, on peut être moins ambitieux et se contenter de limiter la gravité de la maladie quand elle est contractée.

Mais il y a une chose de certaine, le bénéfice – sanitaire – de la vaccination ne peut excéder le risque de contracter la maladie sous une forme grave.

Ainsi, pour le Covid-19 qui est une maladie en moyenne guère plus grave qu'une grippe, avec la même contagiosité, le bénéfice restera de toute façon modéré. Il n'y a que pour les personnes dites « à risque » que le bénéfice potentiel pourra être significatif. Pour les plus jeunes, peu touchés par le virus et sous des formes généralement bénignes, le bénéfice maximal potentiel est extrêmement faible.

Ce bénéfice maximal potentiel ne peut être obtenu que si les vaccins sont efficaces à 100 %, c'est-à-dire offrent une protection quasi totale contre la maladie et garantissent la non-contagion des vaccinés, seule condition permettant l'éradication de la maladie.

Ces vaccins sont-ils efficaces ?

Pour les vaccins contre le Covid-19, les fabricants ont pris soin de ne pas s'engager sur l'immunité procurée par les vaccins, ni sur la non-contagiosité des vaccinés. Ils ne garantissent qu'une protection partielle en prétendant que leur produit évite de contracter une forme grave. Cela n'a pas été prouvé et a été en fait largement infirmé par les faits : les vaccinés peuvent très bien contracter une forme grave et décéder de la maladie.

Pfizer prétend offrir une efficacité relative de 95 %. Mais cette affirmation n'a été confirmée par aucune étude indépendante et, là encore, la réalité a montré qu'elle était absolument fautive. En Israël, la proportion de malades vaccinés est égale à la proportion de vaccinés dans la population, ce qui montre que la vaccination n'a en réalité aucun effet sur la probabilité de contracter la maladie.

Si on examine la situation dans des lieux qui ont beaucoup vaccinés comme Gibraltar ou le Vietnam, on constate au contraire que le nombre de décès a augmenté dans des proportions considérables après la campagne de vaccination comme si le vaccin avait en réalité affaibli les défenses immunitaires de la population.

On constate donc qu'il n'existe aucune preuve de l'efficacité des vaccins, y compris sur les premières souches pour lesquels ils ont été conçus. On nous explique qu'il y aurait une perte d'efficacité due aux variants, mais on propose uniquement aux vaccinés de recevoir une troisième dose du même vaccin comme si pour lutter contre la grippe, on vaccinait avec le vaccin de l'année précédente.

Les bénéfices potentiels étaient déjà faibles, mais les bénéfices réels le sont encore plus. Rappelons aussi que la vaccination des plus âgés est généralement inutile car leur système immunitaire n'est plus capable de produire les anticorps lorsqu'ils reçoivent le vaccin. Ce constat avait déjà été fait par la fondation Cochrane à propos des vaccins contre la grippe.

Comme les bénéfices sanitaires des vaccins sont ridiculement faibles, les gouvernements ont mis en œuvre un bénéfice social en pénalisant les non-vaccinés par rapport aux vaccinés. Ce bénéfice social est rapidement devenu le bénéfice principal de la vaccination et donc la motivation principale à se faire vacciner.

## On nous parle peu des risques de ces vaccins. Quels sont-ils ?

La minimisation des risques des vaccins n'est pas nouvelle. Comme le vacciné se fait injecter un produit dont les bénéfices sont potentiels, mais les risques sont bien réels, il importe de maximiser les bénéfices attendus et de minimiser les risques.

Il existe en fait plusieurs types de risques. Le premier, le plus évident, est l'effet indésirable, mais il se peut aussi que le vaccin augmente la probabilité de contracter la maladie. Il peut aussi augmenter la contagiosité des vaccinés. Même si ces deux possibilités sont à envisager pour les vaccins contre le Covid-19, nous nous intéresserons ici uniquement aux effets indésirables.

Ils sont inévitables. Pour les réduire, la première chose à faire consiste déjà à identifier les contre-indications, c'est-à-dire les caractéristiques des personnes qui ne doivent pas être vaccinées. Ce travail a-t-il été fait pour les vaccins contre le Covid-19 ? Apparemment pas. Il semble bien que l'on vaccine à tour de bras sans se préoccuper de l'état sanitaire des personnes.

En particulier, on peut s'étonner qu'aucun test sérologique ne soit pratiqué avant la vaccination. On sait qu'il est déconseillé de vacciner les personnes possédant déjà les anticorps. Pour la tuberculose, on a même créé un test de cuti-réaction à cet effet. Bizarrement, il semble que cette règle ne soit pas applicable pour les vaccins contre le Covid-19 pour lesquels on prétend multiplier les doses sans effet indésirable (mais sans avoir réalisé les tests permettant de le prouver).

Maintenant, pour les risques, c'est aux essais cliniques de les identifier. Sans entrer dans le détail ici, les vaccins subissent généralement des essais cliniques très longs afin d'identifier les effets à court, moyen et long terme.

Par exemple, pour le vaccin contre la diphtérie, il a fallu huit ans pour passer de la phase expérimentale à la phase commerciale, pour celui contre la tuberculose neuf ans, pour celui contre la poliomyélite onze ans, pour celui contre l'hépatite B quinze ans, pour celui contre la rougeole dix-sept ans.

Pour les vaccins contre le Covid-19, il n'a fallu que six mois pour passer de la phase expérimentale à la phase commerciale. On nous explique que la gravité de la maladie justifie cette précipitation, mais je vois mal quiconque prétendre que le Covid-19 serait plus grave que la tuberculose.

Le fait est qu'avec des essais cliniques bâclés, il est impossible de connaître les effets indésirables avant qu'ils ne soient découverts dans la population vaccinée... mais trop tard.

## Donc on ne connaît pas les effets indésirables ?

On commence à bien connaître les effets indésirables à court terme, mais on ne fait que suspecter les effets indésirables à long terme.

L'OMS vient enfin de publier les statistiques sur les effets indésirables des vaccins. On en disposait en fait déjà à travers les bases de pharmacovigilance, par exemple celle des États-Unis (VAERS) ou de l'Union européenne (Eudra Vigilance).

Précisons déjà que le nombre d'événements indésirables signalé dépasse tout ce qu'on a jamais pu rencontrer par le passé. Prétendre comme on l'entend souvent que le fait de signaler un effet indésirable n'est pas l'assurance que celui-ci soit dû au vaccin ne peut occulter le fait que le nombre de signalements n'a jamais été aussi élevé. Rien que cela est le signe que quelque chose ne va pas avec ces vaccins.

Précisons aussi que la pharmacovigilance dont nous parlons est passive avec une simple remontée des effets indésirables supposés. Ce type de pharmacovigilance est purement statistique avec peu de recherches sur la causalité ; le nombre d'événements remontés ne le permet évidemment pas. Mais on peut regretter que peu d'autopsies soient pratiquées après un décès suspect. Ce flou permet évidemment aux promoteurs de la vaccination de prétendre qu'il n'y a pas de lien de causalité entre la vaccination et le décès, même quand la séquence temporelle et les symptômes laissent peu de place au doute.

## Quelles sont en définitive les données dont on dispose ?

Précisons déjà que les organismes assurant la pharmacovigilance passive reconnaissent que seuls un à dix pourcents des effets indésirables sont effectivement remontés. On peut penser que les effets indésirables sérieux sont plus souvent remontés que les effets indésirables légers, mais, même pour les décès, beaucoup de médecins refusent de les signaler parce qu'ils nient *a priori* tout lien entre le vaccin et le décès.

C'est en Europe que le nombre d'effets indésirables signalés est le plus élevé avec <<< trouver une source fiable >>>

Pour le vaccin Pfizer, les effets indésirables à court terme qui ont été identifiés sont :

- syndrome de Guillain-Barré,
- encéphalomyélite aiguë disséminée,
- myélite transverse,
- encéphalite / myélite / encéphalomyélite / méningo-encéphalite / méningite / encéphalopathie,
- convulsions / épilepsie, accident vasculaire cérébral (AVC),
- narcolepsie et cataplexie,
- choc anaphylactique,
- infarctus du myocarde,
- myocardite / péricardite,
- maladie auto-immune,
- décès,
- effets sur la grossesse et la naissance,
- autres maladies aiguës liées à la démyélinisation,
- réactions allergiques non-anaphylactiques,
- thrombocytopénie,
- coagulation intravasculaire disséminée,
- maladie thrombo-embolique (veineuse),
- arthrite et arthralgie / douleurs aux articulations,
- maladie de Kawasaki,
- syndrome inflammatoire multi-systémique chez l'enfant (PIMS),
- facilitation de l'infection par les anticorps (ADE).

Cette liste ne donne pas de fréquence d'apparition de l'effet indésirable, ce qui permet d'en sous-estimer l'importance. Mais rappelons ce que nous avons dit : les bénéfices étant incertains et assurément faibles, le risque doit être corrélativement extrêmement faible, à la fois en termes de probabilité qu'en termes de gravité.

Même les personnes non expertes peuvent cependant comprendre qu'une méningite, un infarctus du myocarde, une myocardite ou un AVC ne sont pas des effets indésirables mineurs. Et, malheureusement, ces événements sont bien plus fréquents qu'il n'est normalement attendu dans un vaccin.